

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 73-799/SG/CD la Chambre des Députés modifiant la délibération n° 267/7e L en date du 26 mai 1972, accordant des parcelles de terrains en concessions provisoires.

n° 73-799/SG/CD la

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
19 mai 1973

Numéro JO
n° 11 du 10/06/1973

Date du numéro
10 juin 1973

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 349/7e L, du 10 mai 1973 de la Chambre des députés du Territoire français des Afars et des Issas, modifiant la délibération n° 267/7e L en date du 26 mai 1972 accordant des parcelles de terrains en concession provisoire.